

Éric Chevée : « Le CESER, ni godillot ni suppôt du conseil régional ! »

14/12/2023

https://www.magcentre.fr/278065-eric-chevee-le-ceser-ni-godillot-ni-suppot-du-conseil-regional/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=quoi-de-neuf-sur-magcentre-fr_1525

Le président du Conseil économique, social et environnemental régional présidera sa dernière séance plénière ce lundi. Le nouveau président de cette assemblée consultative de 100 membres et porte-parole de la société civile sera élu en janvier.
Mag centre du 14/12/2023

Par Jean-Jacques Talpin



Eric Chevée,

président du Ceser. Photo DR

À l'exception de tous ceux qui s'intéressent à la vie politique régionale, le Ceser est un OVNI inconnu ou presque du champ citoyen. Il est vrai que ce Conseil économique, social et environnemental régional fort de 100 membres ne recense que des représentants désignés par les grandes structures de la société civile : patronat, organisations syndicales, organismes divers ou associations. À charge pour eux d'émettre des avis obligatoires – comme sur le budget régional – mais aussi de rendre des avis et d'apporter des contributions au débat. Élu en 2017 après la mort de Xavier Beulin, le chef d'entreprise chartrain Éric Chevée ne postule pas à un nouveau mandat, préférant se recentrer sur ses activités professionnelles à Chartres et sur son mandat de vice-président à la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises). L'activité du Ceser prendra officiellement fin au 31 décembre avec une nouvelle assemblée qui se réunira le 22 janvier pour élire une gouvernance. « *Il ne m'appartient pas, estime Éric Chevée, de désigner un successeur ou d'adouber un futur président. Il me semble que l'universitaire Pierre Allorant, actuel vice-président devrait postuler* ».

Plan santé : un rôle déterminant pour le Ceser ?

Alors que certains s'interrogent sur l'utilité du Ceser, Éric Chevée est persuadé du rôle incontournable de ce porte-voix de la société civile : « *Nous avons rendu 124 avis, et publié 45 rapports avec de multiples préconisations qui petit à petit infusent avec le temps et sont reprises dans les politiques régionales. Certes nos avis ne sont pas immédiatement suivis d'effet mais avec le temps on arrive à avoir une influence* ». Éric Chevée explique ces résultats par « *un excellent travail collectif et une relation saine avec l'exécutif régional avec qui nous ne sommes ni godillots ni suppôt. En six ans j'ai vu croître l'intérêt de la Région pour le Ceser* ». Et cela même si parfois les élus régionaux regardent d'un peu « *de haut* » ces membres non élus démocratiquement. Comme preuve de l'influence du Conseil, Éric Chevée avance trois réussites concrètes : le plan santé régional élaboré à la suite d'un rapport du Ceser qui aboutit à la création de la fac de médecine et du CHU d'Orléans. « *D'ailleurs Jean Castex a reconnu notre rôle lorsqu'il a annoncé ses décisions* », se réjouit encore le président.

« Saisine citoyenne » avec 4 000 signatures

Deuxième succès : le fret ferroviaire désormais inclus dans le contrat de plan État région à la suite d'un rapport du Ceser « *qui prêchait alors dans le désert* ». Dernier succès : les dernières assises régionales de l'eau organisées à Tours là encore à la suite d'une contribution du Conseil. Éric Chevée à « *l'immodestie* » de croire à ces succès du Ceser. De même qu'il voit dans cette assemblée « *adepte des consensus longs mais pas mous* » une réponse à la « *crise démocratique* ». « *Certains Ceser, estime-t-il, considèrent qu'ils n'ont de comptes à rendre qu'aux structures qui les ont désignés, mais dans le Centre-Val de Loire nous avons voulu aller à la rencontre des citoyens* ». Le Conseil du Centre-Val de Loire a ainsi institué une « *saisine citoyenne* » instituant un débat obligatoire après une pétition de 4 000 signatures comme ce fut le cas pour le plan santé régional et pour le projet de l'autoroute A154 (Orléans Dreux). Éric Chevée part donc avec l'estime du « *travail bien accompli au service des intérêts régionaux* ».